

Open Gla Gla

Ce matin, 3°C à l'extérieur et 17°C dans l'open space RH !

Pour la CFE-CGC, il y a d'autres moyens afin de conserver les salariés que de les congeler.

L'amélioration des conditions de travail passe par une ambiance thermique convenable et appropriée au travail de bureau.



Les recommandations de l'Institut National de Recherche et de Sécurité :

« En ce qui concerne le **travail de bureau**, lié à une activité physique légère, la température associée au confort thermique se situe généralement autour de 21 à 23 °C en période hivernale, et entre 23 et 26 °C en période estivale. »

Source : [INRS](#)

Lien vers le domaine de publication des tracts CFE-CGC :

<https://docinfogroupe.psa-peugeot-citroen.com/ead/dom/1001224770.fd>

ABONNEZ-VOUS



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !

